





Info-Alerte n° 1808 du 19 septembre 2018

La nouvelle carte vitale de la CPAM?

Les tentatives de phishing *(hameçonnage)* ont la vie belle et prolifèrent par le biais de multiples versions.

Voici la dernière version diffusée fin août 2018 : un message « AMELI » vous informe que votre nouvelle carte Vitale V5 vous attend : « Elle bénéficie des dernières avancées technologiques en matière de sécurité. Elle est fiable, pratique et sûre. Elle vous garantit le remboursement de vos soins sous 24 heures. »

Il vous est réclamé une copie couleur de votre pièce d'identité, d'une facture **EDF** et d'une facture d'eau de moins de trois mois.

Le consommateur imprudent qui effectuera cette démarche, persuadé qu'il s'agit d'une demande de la **CPAM**, communique ainsi tous les éléments constitutifs d'une prochaine usurpation d'identité.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le : Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex (contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)